

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Jeunes Amigos Inc.	Numéro de permis 2019550	Date d'inspection Le 11 février 2021	
Nom de l'établissement Garderie Jeunes Amigos Inc.		Numéro de téléphone (506) 377-5437	
Adresse 83 Old Shediac Road Memramcook NB E4K 1V1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie LeBlanc		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Les exigences de COVID-19 sont respectées.

La mentor en assurance de la qualité a eu une discussion avec l'administratrice du Guide d'orientation pour les établissements de garderie éducative pendant la pandémie de COVID-19 et des documents qui s'ajoutent selon le niveau d'alerte (orange, rouge , confinement).

La mentor en assurance de la qualité à expliqué à l'administratrice l'Annexe F- Gestion des éclosions dans le guide d'orientation pour les établissements de garderie éducative pendant la pandémie de COVID-19. Les étapes qui doivent être suivi es advenant le cas d'une éclosion dans la garderie.

La mentor en assurance de la qualité a observé les enfants jouer à des jeux libres et prendre la collation.

Les enfants ne sont pas allé jouer à l'extérieur aujourd'hui en raison de la température.

original signé par
Sylvie LeBlanc

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 12 février 2021

Date

original signé par
Sophie Gauvin

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 12 février 2021

Date